



Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ème} réunion du groupe de travail Plongée

- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**

03 avril 2013
Carry-le-Rouet

Planning des réunions de concertation Natura 2000

Période	Ateliers thématiques
9 et 13 sept. 2010	1 ^{ère} réunions avec la pêche professionnelle
8 nov. 2010	1 ^{ère} réunion avec la plongée subaquatique
30 nov. 2010	1 ^{ère} réunion avec la plaisance / pêche récréative
3 fév. 2011	1 ^{ère} réunion avec les gestionnaires de la bande littorale
25 mars 2011	2 ^{ème} réunion avec la plongée subaquatique
14 avril 2011	2 ^{ème} réunion avec la plaisance / pêche récréative
30 août 2011	2 ^{ème} réunion avec la pêche professionnelle





Objectifs de cette 3^{ème} réunion

● 1^{ère} réunion : 8 novembre 2010

- Qu'est-ce que Natura 2000 ?
- Présentation de la démarche et du contexte réglementaire général
- Quels enjeux pour la plongée subaquatique ?

● 2^{ème} réunion : 25 mars 2011

- Elaborer des mesures de gestion
- Questionnaire, fiches d'objectifs : 9 mesures volontaires et 5 propositions libres
- Avancement des inventaires
- Présentation détaillée de l'évaluation des incidences Natura 2000

● 3^{ème} réunion : 3 avril 2013

- Présentation des mesures du Tome 2 du DOCOB et propositions pour la charte
- Inventaires biologiques et socio économiques en 2011 et 2012 = Tome 1
- Validation en CoPil du 11 juillet 2012 : note de synthèse et atlas
- Tome 2 = synthèse CdC N2000 / Inventaires / Concertations 4 GT / PdG PMCB



Rappels de la démarche Natura 2000 et contexte de la Côte Bleue

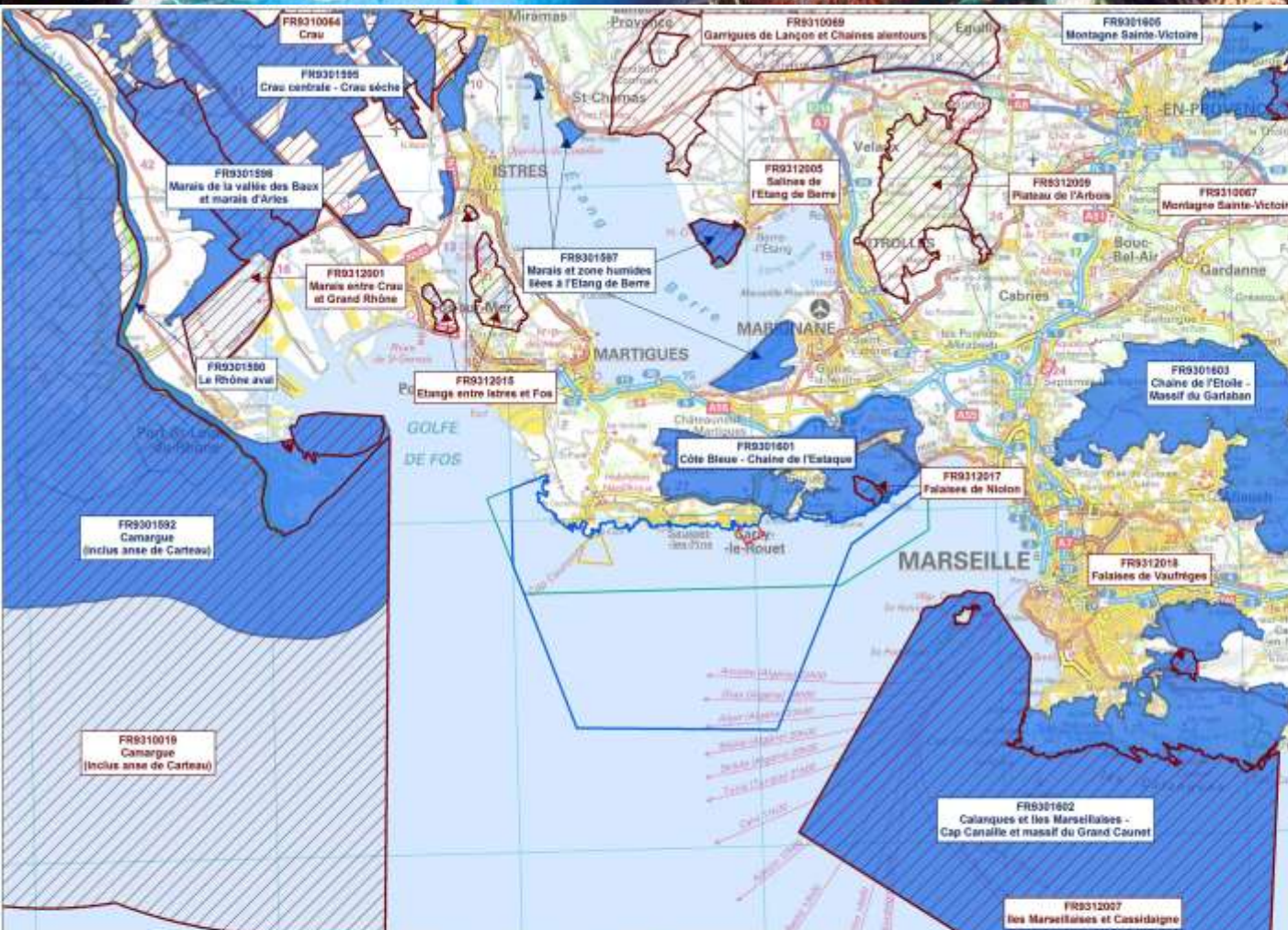


Site Côte Bleue marine FR 93 01 999

Superficie de 18 928 ha, jusqu'à 100 m de profondeur, > 6 MN au large



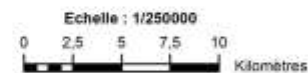
PACA: environ 50% du littoral concerné et 30% à terre



SITE NATURA 2000 CÔTE BLEUE MARINE - FR9301999

LOCALISATION DES SITES NATURA 2000 PROCHES DU SITE CÔTE BLEUE MARINE

- Légende :**
- Site Natura 2000 Côte Bleue Marine
 - Concession du DPM attribuée au Parc Marin de la Côte Bleue
 - Zone marine protégée du Cap Couronne
 - Zone marine protégée de Garry le Rouet
- Site Natura 2000 - Directive Habitats/Faune/Flore**
- proposition de Site d'Importance Communautaire (pSIC)
 - Site d'Importance Communautaire (SIC)
 - Zone Spéciale de Conservation (ZSC)
- Site Natura 2000 - Directive Oiseaux**
- Zone de Protection Spéciale (ZPS)



Sites	Nom	Type	Superficie totale (ha)	Superficie marine (ha)	% marin	Opérateur/Animateur
FR9301592	Camargue	SIC ou ZSC	113 729	36 393	32	PNR Camargue
FR9301597	Marais et zones humides liées à l'Étang de Berre		1 503	0	0	SISEB / GIPREB
FR9301601	Côte Bleue - Chaîne de l'Estaque		5 565	0	0	Non désigné
FR9301999	Côte Bleue Marine		18 928	18 928	100	PMCB
FR9301602	Calanques et îles marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet	ZPS	50 127	39 600	79	GIP Calanques / ONF / Ville de Marseille
FR9312015	Etangs entre Istres et Fos		1 225	0	0	CARM
FR9312017	Falaises de Nolon		144	0	0	Non désigné
FR9312007	Îles Marseillaises - Cassidaigne		39 246	38 653	99	GIP Calanques / ONF / Ville de Marseille
FR9312005	Salines de l'Étang de Berre		450	0	0	SISEB / GIPREB
FR9310019	Camargue		221 052	141 479	64	PNR Camargue
FR9312013	Petite Camargue laguno-marine		15 681	0	0	PNR Camargue
FR9301598	Marais de la vallée des Baux et marais d'Arles					
FR9312001	Marais entre Crau et Grand Rhône					
FR9301580	Le Rhône aval					
FR9312014	Etangs entre Istres et Fos					
FR9301587	Marais et zones humides liées à l'Étang de Berre					
FR9312005	Salines de l'Étang de Berre					
FR9312007	Îles Marseillaises et Cassidaigne					
FR9301602	Calanques et îles Marseillaises - Cap Canaille et massif du Grand Caunet					
FR9312017	Falaises de Nolon					
FR9301603	Chaîne de l'Étoile - Massif du Garlaban					
FR9312018	Falaises de Vaufréges					
FR9310064	Crau					
FR9301599	Crau centrale - Crau sèche					
FR9310069	Garrigues de Lançon et Chaînes alentours					
FR9301605	Montagne Sainte-Victoire					
FR9310067	Montagne Sainte-Victoire					

Système géodésique RGF 93
 Ellipsoïde IAG GRS 80
 Projection conique conforme de Lambert 93

Sources des données :
 - DREAL PACA
 - ATEN
 - IGN / SCAN1008 v2 2009

Réalisation : PMCB / Juin 2012



Les habitats Natura 2000 de la Côte Bleue



Sandrine RUITTON/COM



R.M.I.



R.I.A.P.

J-G. HARMELIN/COM



Coralligène

Herbier de Posidonie, 1120
(habitat prioritaire)

Habitat « Récifs », 1170

6 habitats génériques et 19 habitats élémentaires



Grottes, 8330



Laises de mer, 1140



Bancs de sable, 1110



Criques peu profondes, 1160



Les espèces de la Directive Habitat



Annexe II

- Le grand Dauphin : 21 observations entre 1994-2011
- La tortue Caouanne : 11 observations entre 2002-2011



Annexe IV

9 espèces de cétacés / Tortue Luth / Grande Nacre / Datte de mer / Oursin Diadème



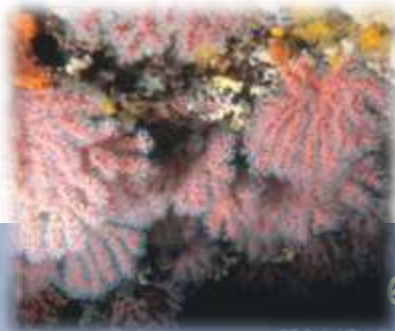
Grégory DALLAVALLE



Gilles CAVIGNAUX

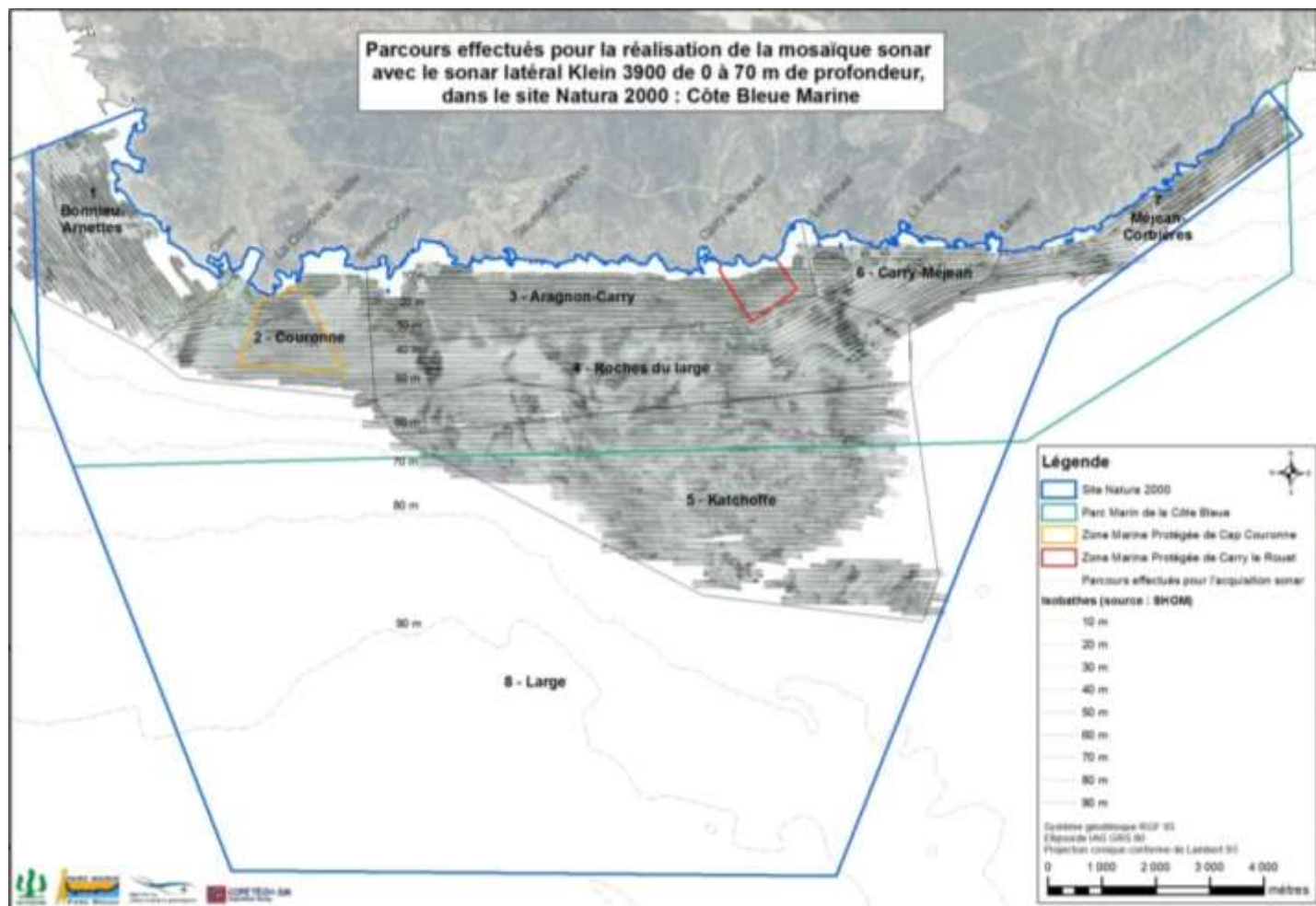
Annexe V

Corail rouge / Grande Cigale

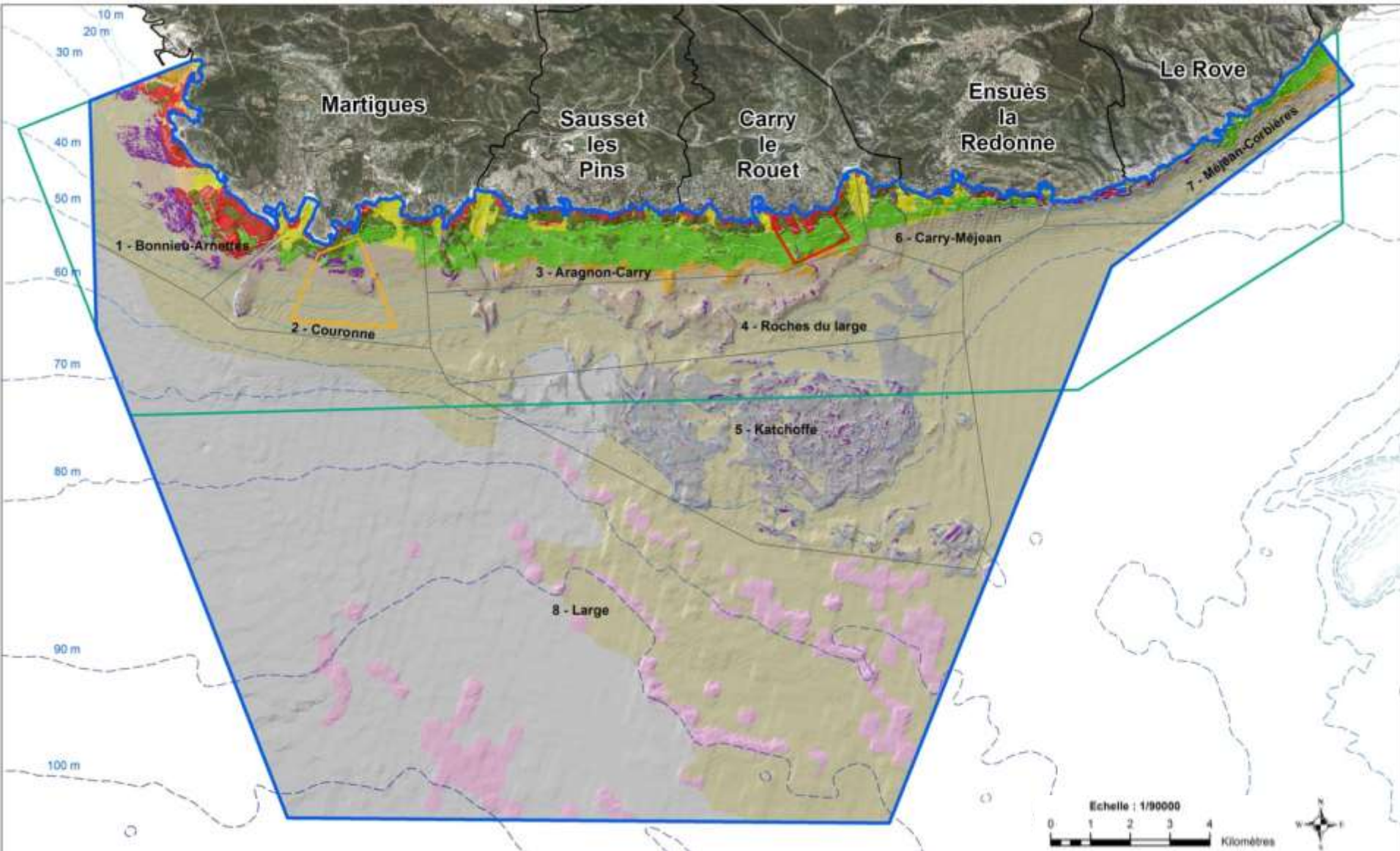




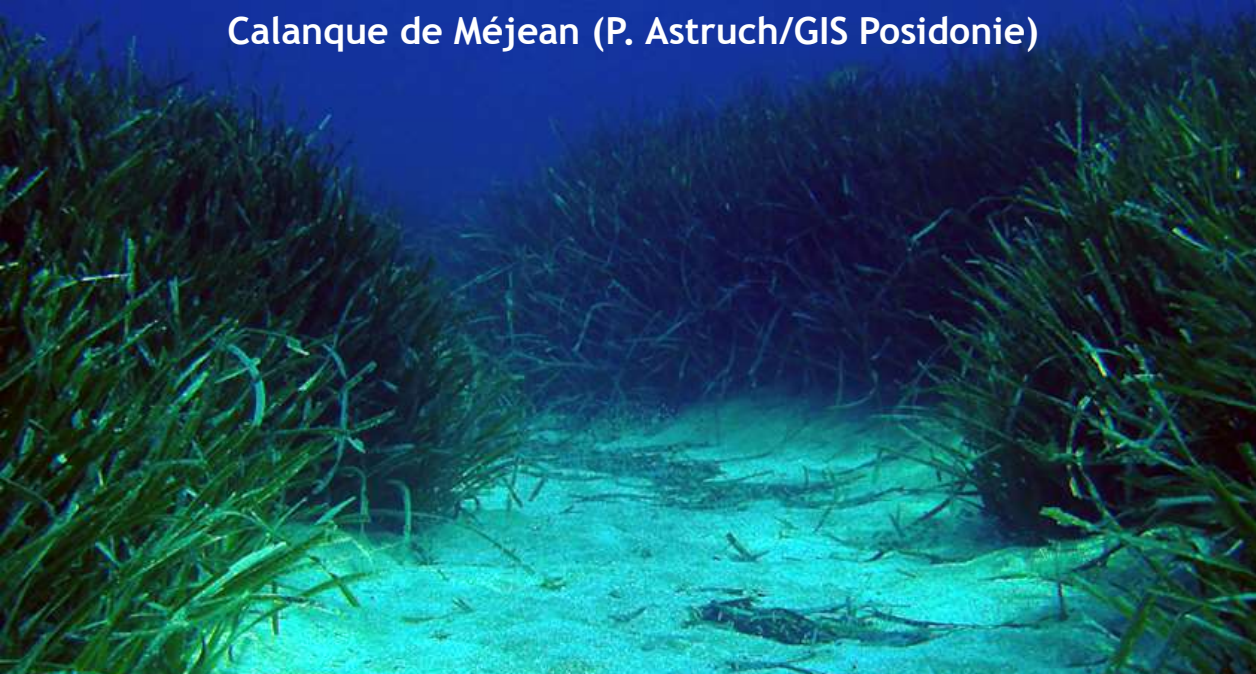
Campagne cartographique spécifique



Carte des habitats marins du site Côte Bleue Marine



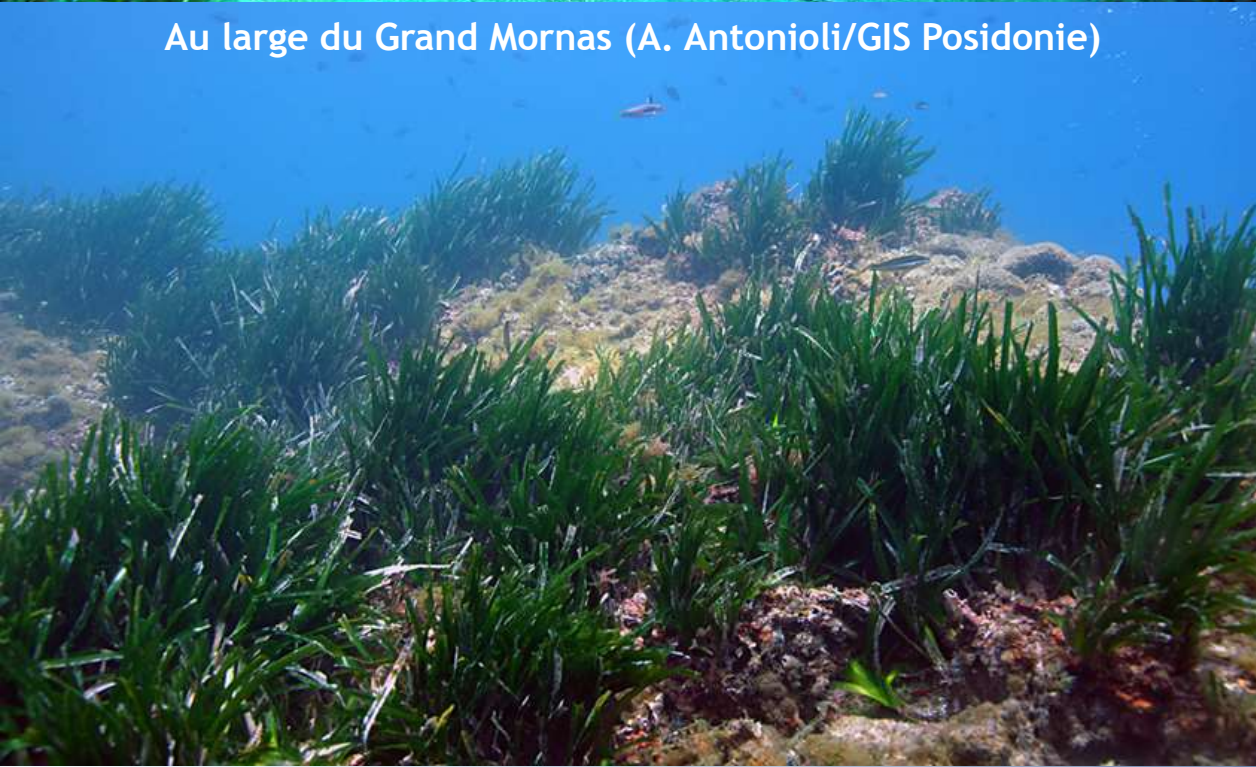
Calanque de Méjean (P. Astruch/GIS Posidonie)



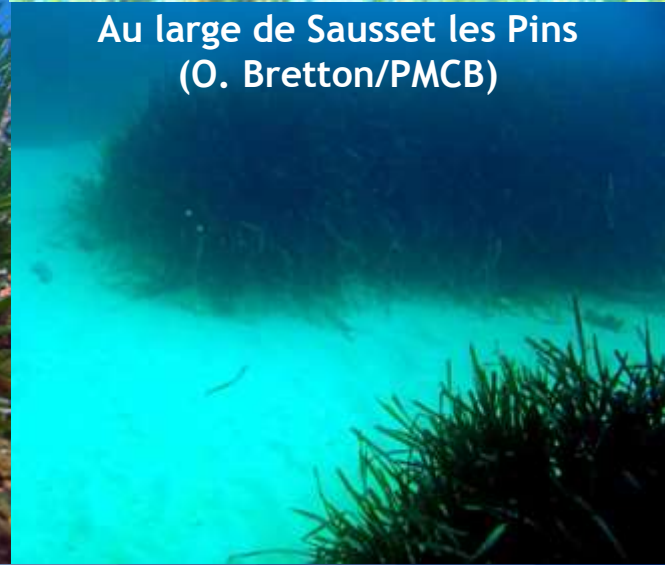
Chenal de l'Elevine
(O. Bretton/PMCB)



Au large du Grand Mornas (A. Antonioli/GIS Posidonie)



Au large de Sausset les Pins
(O. Bretton/PMCB)



Plan et tombant de Carro, secteur 1 et 2 (F. Bachet et E. Charbonnel/PMCB)





Les activités maritimes sur la Côte Bleue

- 5 communes, 27 000 habitants, proximité de centres urbains.
Espace à vocation naturelle
- Proximité contexte industrialo-portuaire
- Pêche côtière aux petits métiers très active (35 navires et 62 pêcheurs)
- Plaisance sur la Côte Bleue = 2000 anneaux, Marseille = 8500, Golfe de Fos = 7600
- Usages de loisir (plaisance, pêche, ...) en évolution rapide
- Activité plongée bien développée : 32 clubs, 115 000 plongées/an sur plus de 34 sites de plongée.





Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ième} réunion du groupe de travail « Plaisance - Pêche récréative

- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**

OBJECTIF A : Renforcer la connaissance des habitats, des espèces et développer les suivis scientifiques (liste de mesure non exhaustive)



2

Suivre et recueillir les données sur les observations et les échouages de Tortue Caouanne (mesure A04). Grand Dauphin et autres cétacés (mesure A06)

OBJECTIF B : Encourager une gestion durable des usages et des activités compatibles avec les enjeux de conservation du site Natura 2000

1

Mettre en place un balisage réglementaire limitant la dégradation des fonds marins

1

Nettoyer les zones de corps morts abandonnés

1

Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles

2

Définir des zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance

1

Favoriser la récupération des engins de pêche perdus



OBJECTIF C : Informer, sensibiliser et communiquer sur les enjeux et les mesures du site Natura 2000

1

Informier les usagers sur le patrimoine naturel marin du site Natura 2000 et sur les mesures de gestion mises en œuvre (plaquette d'information et site internet)

3

Installer des panneaux d'information et de communication

1

Poursuivre la sensibilisation du public par le biais des visites aquatiques dans la réserve de Carry-le-Rouet



OBJECTIF D : Renforcer la surveillance en mer et conforter les différents statuts du territoire



1

Contribuer au fonctionnement d'une patrouille nautique sur le site

1

Pérenniser le dispositif réglementaire des zones marines protégées de Carry-le-Rouet et de Martigues

OBJECTIF E : Maintenir la dynamique de concertation engagée avec Natura 2000 auprès des usagers



1

Pérenniser et renforcer la collaboration avec les usagers de la mer

2

Favoriser les échanges avec les Aires Marines Protégées voisines

OBJECTIF G : Identifier et surveiller les espèces exotiques potentiellement nuisibles et envahissantes



2

Sensibiliser les usagers en mer aux problématiques des espèces envahissantes

3

Suivre et assurer une veille active sur l'apparition d'espèces exotiques, envahissantes ou d'espèces indicatrices des changements globaux



Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ième} réunion du groupe de travail « Plaisance - Pêche récréative

- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**

B01 - Mettre en place un balisage réglementaire limitant la dégradation des fonds marins (Contrat Natura 2000 de priorité 1)

- **Problématique du balisage écologique de la bande des 300 m**
- **Problématique du mouillage en fond de calanques**
 - Pour le moment, pas de bouées d'amarrage prévues
 - Dans certains cas, adaptation des plans de balisage des communes
 - Sensibilisation, Ecogestes ,chartes,...





B04 - Définition de zones de mouillage autorisées pour les navires de grande plaisance (mesure réglementaire de priorité 2)

OBJECTIF : Limiter le mouillage des navires de grande plaisance (>24m) entre la bathymétrie 0 et -30m aux 4 zones sableuses autorisées.

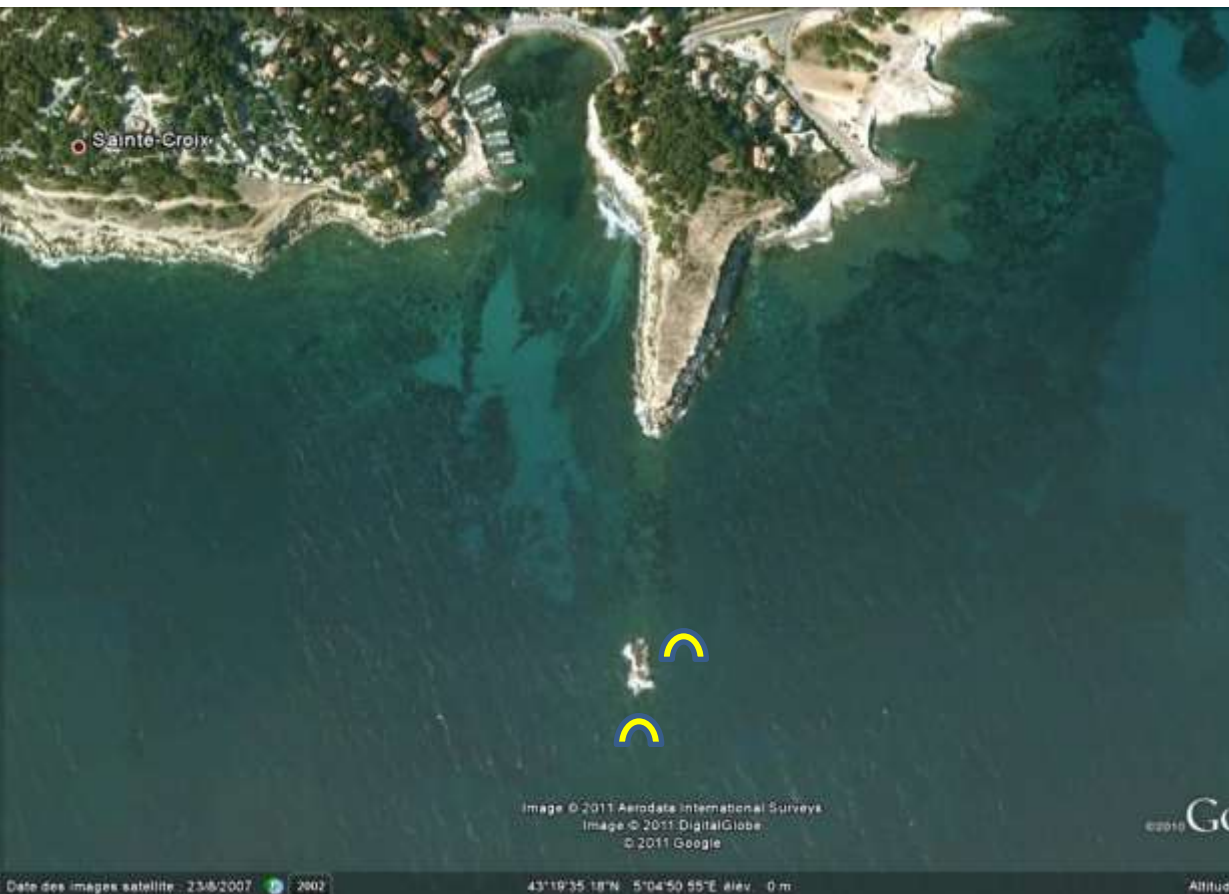




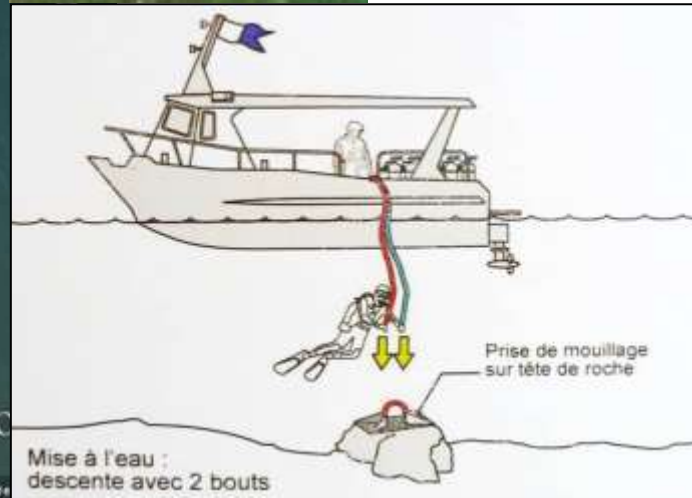
B03 - Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles (Contrat Natura 2000 de priorité 1)

PLONGEE: Enjeu essentiel: mouillage et fréquentation des sites

- Création de quelques bouées d'amarrage sur les sites les plus fragiles et les plus fréquentés et/ou anneaux scellés dans la roche



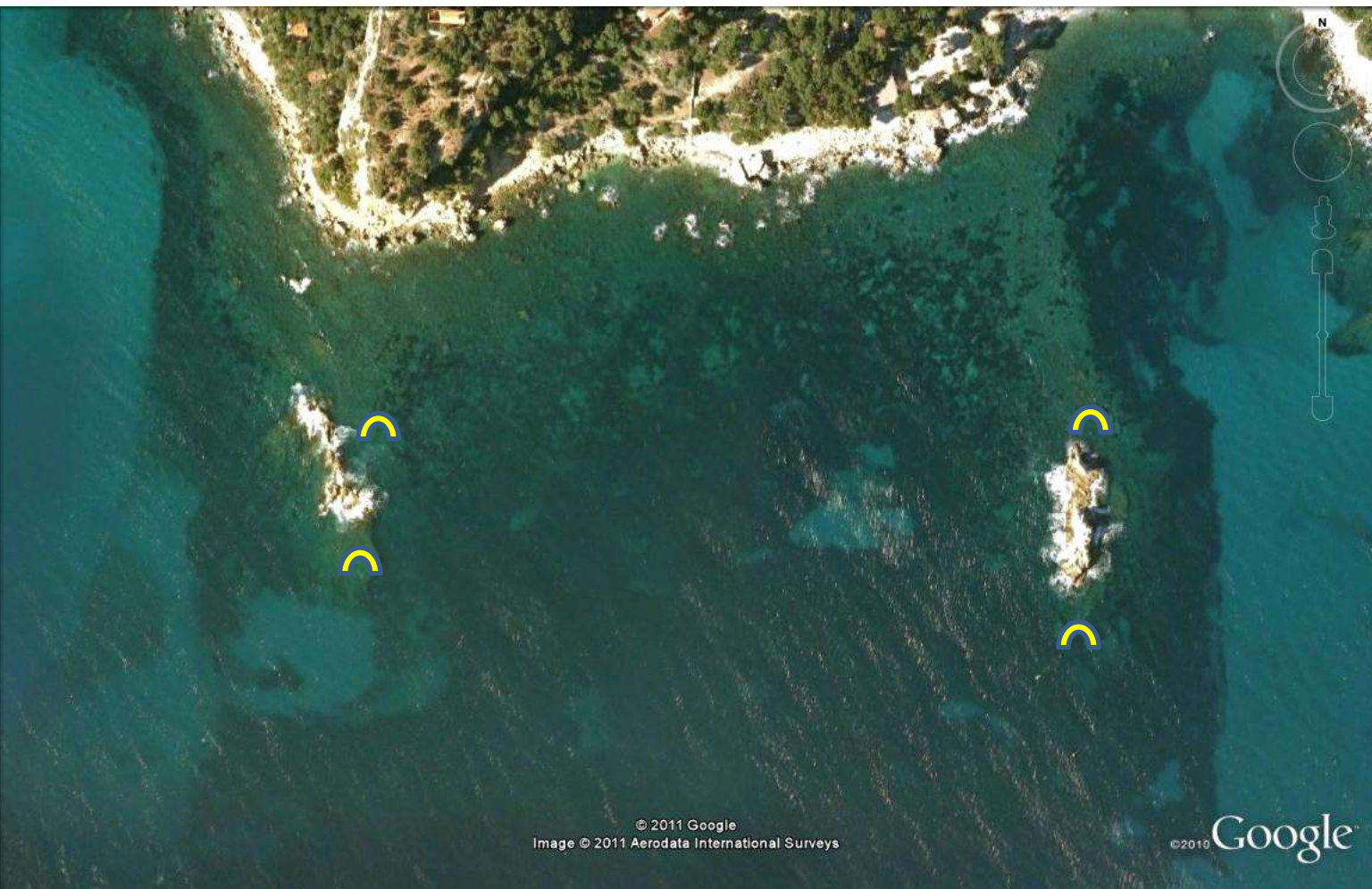
Ilôt de l'Aragnon ?





B03 - Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles
(Contrat Natura 2000 de priorité 1)

PLONGEE: Enjeu essentiel: mouillage et fréquentation des sites



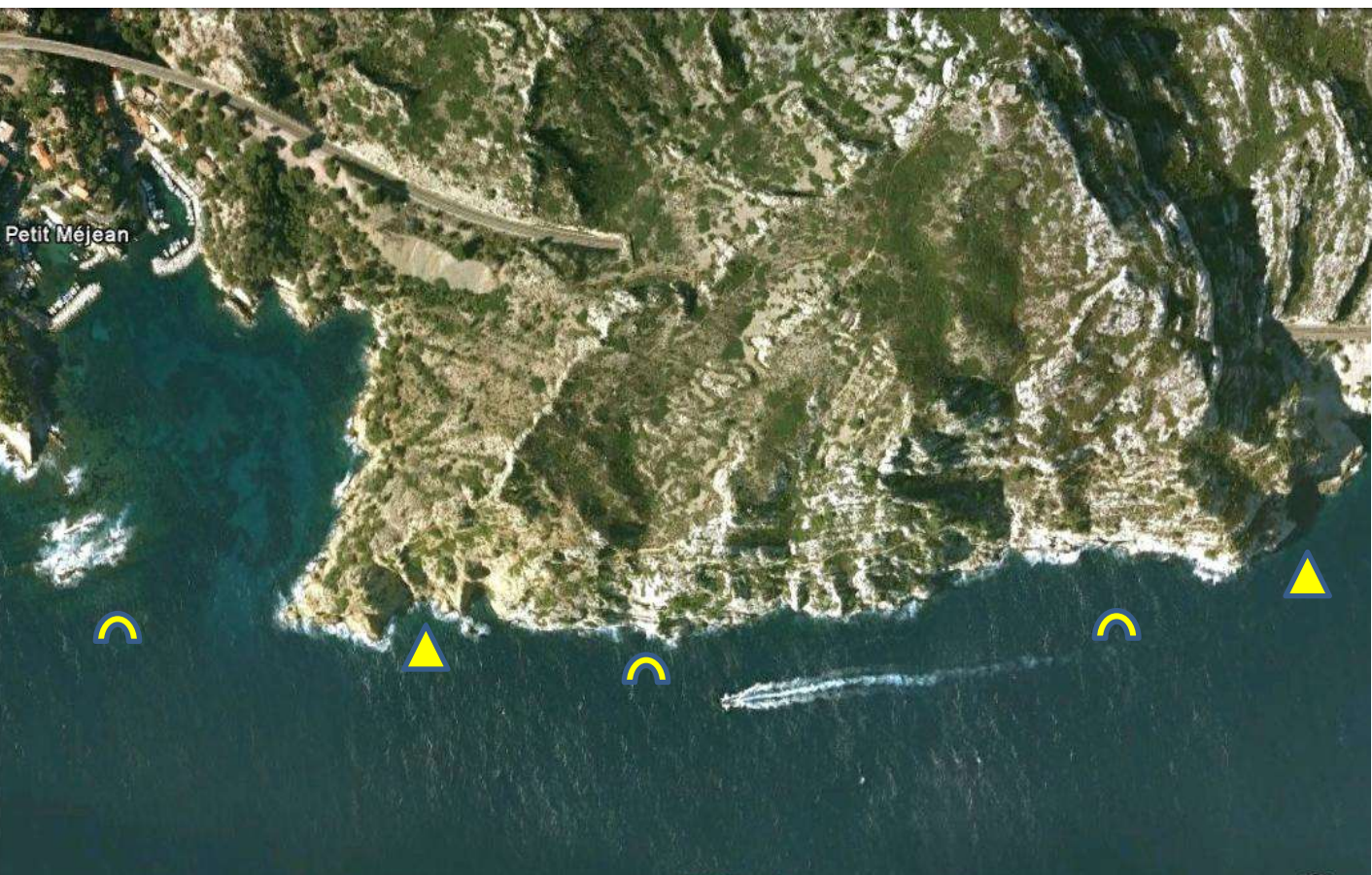
Ilôts des Mornas ?





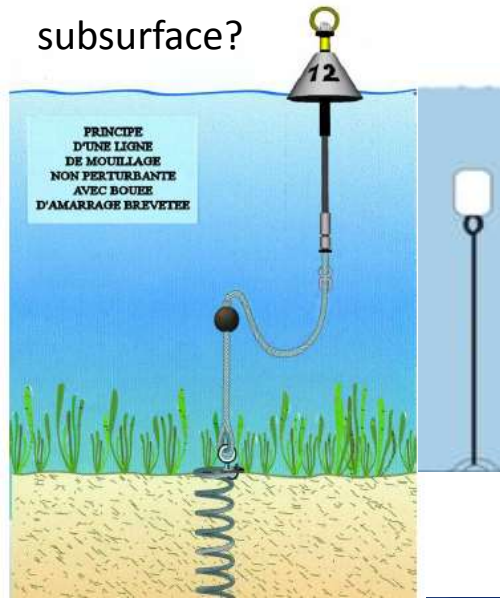
B03 - Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles (Contrat Natura 2000 de priorité 1)

PLONGEE: Enjeu essentiel: mouillage et fréquentation des sites



Tombants de Méjean
à Frappaou ?

Bouées de surface ou
subsurface?



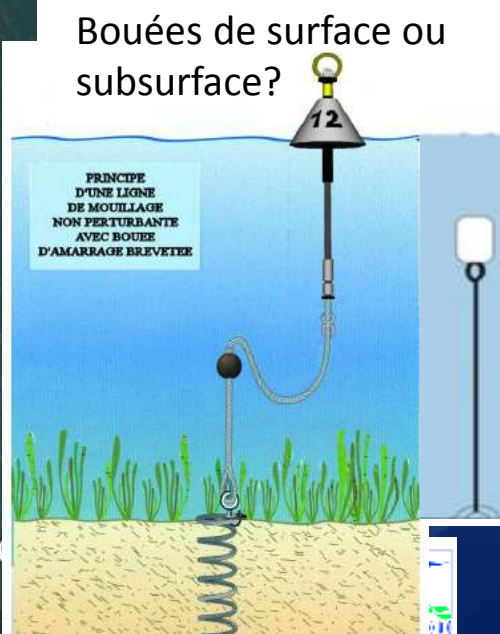


B03 - Aménager les sites de plongée les plus fréquentés et les plus sensibles (Contrat Natura 2000 de priorité 1)

PLONGEE: Enjeu essentiel: mouillage et fréquentation des sites



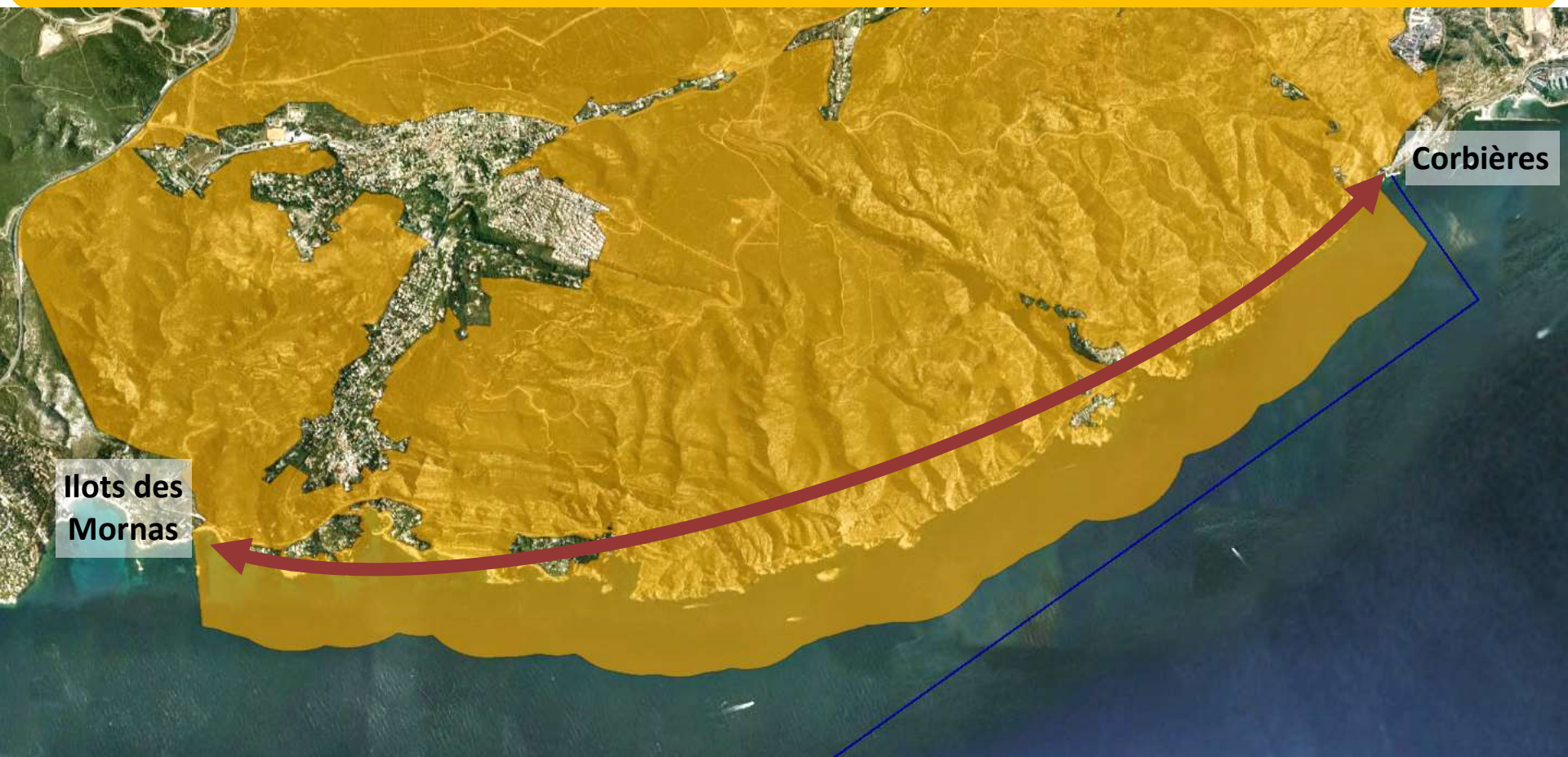
Zone
Elevine - Moulon ?



Bouées de surface ou
subsurface?



Périmètre de classement du massif de la Nerthe jusqu'à 500m en mer



Aménagement dans un site classé (Mornas jusqu'à Corbières) ⇒ obligation de saisir la commission des sites, perspectives et paysages pour autorisation
(en plus de la demande d'AOT au titre d'une ZMEL et commission nautique locale)



Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ième} réunion du groupe de travail « Plaisance - Pêche récréative

- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**

Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Signer la Charte Natura 2000 pour...

Participer à la démarche Natura 2000, partager des valeurs communes et marquer son engagement dans la préservation du patrimoine naturel marin.

La Charte Natura 2000 contient...

Une liste d'engagements volontaires et de recommandations favorables à la conservation des habitats et des espèces du site Natura 2000.

La Charte Natura 2000 s'adresse...

A tous les usagers du site Côte Bleue Marine (individuel ou collectif, professionnel ou usager). L'adhésion à cette charte est valable pour 5 ans.

Une démarche volontaire...

Qui ne se substitue pas aux obligations réglementaires et légales existantes liées aux usages de la mer.

Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

EXTRAIT DES ENGAGEMENTS GENERAUX

- ☑ M'assurer que la pratique de mon activité ou projet est compatible avec les objectifs de conservation établis dans le cadre du Document d'Objectifs du site Natura 2000.
- ☑ Adopter une démarche globale de respect de la qualité des eaux littorales (exemples : gestion des déchets, utilisation des produits d'entretien respectueux de l'environnement, etc.).
- ☑ Collaborer à l'atteinte des objectifs de gestion du site Natura (exemples : sensibilisation et transmission d'informations, collecte de macro-déchets, etc.).
- ☑ **Contribuer à la veille écologique sur le site en partenariat avec la structure animatrice** (exemples : signalisation d'espèces (rares, inhabituelles ou invasives), de pollution marine, d'engins de pêche perdus, capture accidentelle ou observation de cétacés et tortues, etc.).

Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Plongée sous-marine

ENGAGEMENTS

- ☑ Exclure tout contact physique pendant la plongée avec la faune et la flore sous-marine ainsi qu'avec le substrat (attention au lestage/stabilité, aux coups de palmes, aux bulles d'air dans les surplombs rocheux et les grottes sous-marines, et à ne pas retourner les pierres).
- ☑ Ne pas nourrir la faune sous-marine, ne pas la déranger (limiter l'éclairage sous-marin intempestif et nocturne), et ne pas utiliser de procédés attractifs.
- ☑ Choisir le site de plongée en fonction de mon activité et du niveau de ma palanquée (fonds sableux pour les formations et l'écolage).
- ☑ Utiliser des lignes de palier le plus souvent possible pour éviter de mouiller avec mon bateau et de dégrader les habitats et les espèces d'intérêt communautaire sur les sites de plongée.
- ☑ Amarrer les embarcations de plongée sur les dispositifs d'amarrage fixes lorsqu'ils sont présents et disponibles, uniquement le temps nécessaire à la plongée.
- ☑ Ne pas laisser ou jeter d'objets et de déchets liés à mon activité dans la mer.

Proposition de charte Natura 2000 du site Côte Bleue marine

Plongée sous-marine

ENGAGEMENTS SUITE

- ☑ Signaler à la structure animatrice la présence d'engins de pêche perdus ou abandonnés (filets, palangres, casiers, etc.) sur le site pour limiter leur impact sur les fonds marins.
- ☑ Veiller à ne pas endommager les engins de pêche professionnelle, même s'ils sont calés sur mon site de plongée ou par petits fonds.

Cas de la mise à l'eau à partir du bord de mer (en plus des engagements cités précédemment) :

- ☑ Eviter de marcher sur les habitats sensibles au piétinement de certains secteurs rocheux du bord de mer : les trottoirs à Lithophyllum et les ceintures algales de Cystoseire.

N.B. : pour les recommandations et les engagements liés à l'utilisation, l'entretien et la maintenance des bateaux, voir la fiche activité « navigation de plaisance ».





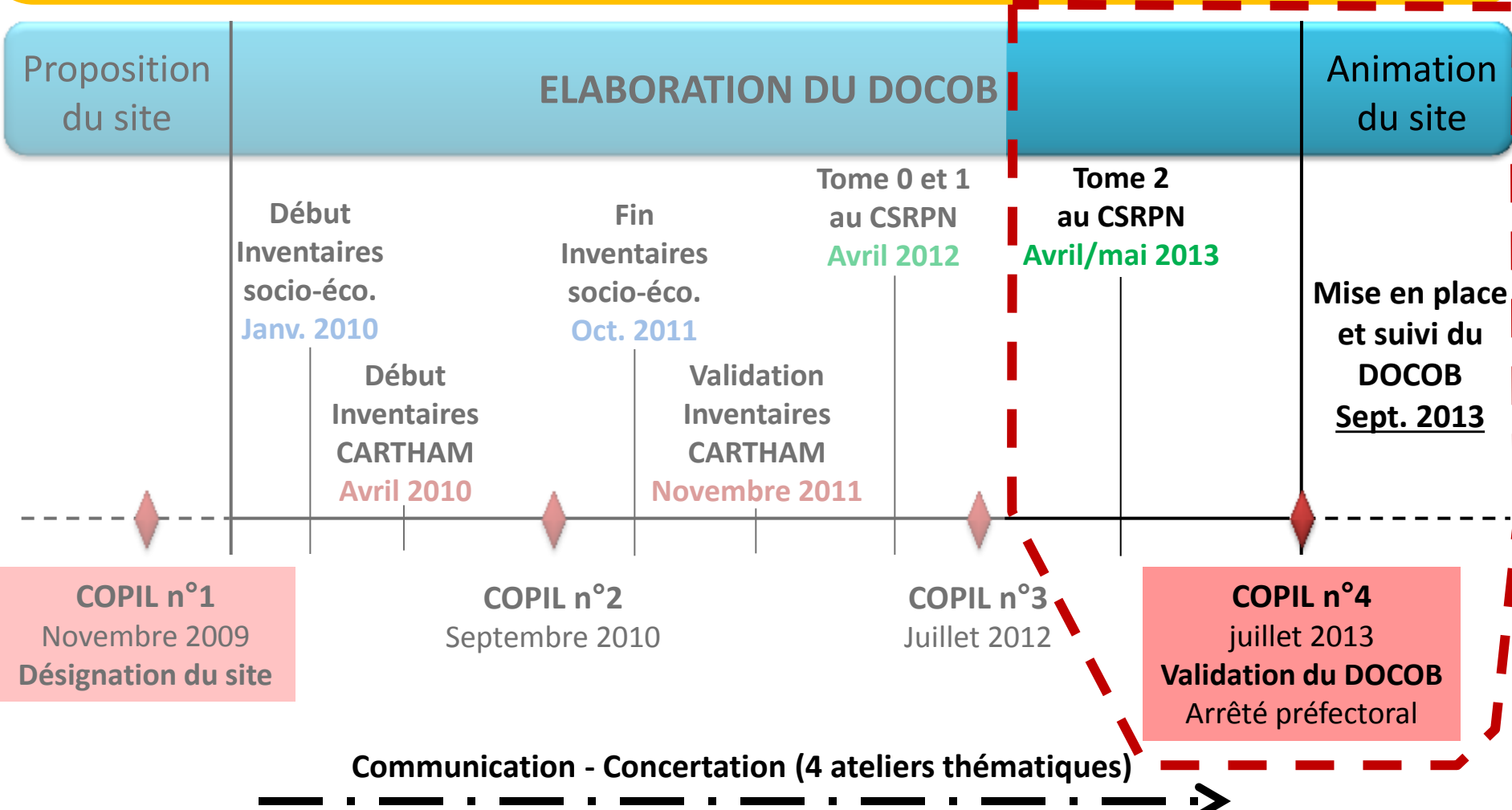
Ateliers de la Concertation du site Côte Bleue Marine



3^{ième} réunion du groupe de travail « Plaisance - Pêche récréative

- **Présentation globale des mesures de gestion du Tome II**
- **Exposé détaillé des mesures de gestion susceptibles de concerner votre activité**
- **Proposition de Charte du site Côte Bleue Marine**
- **Point sur les prochaines échéances de la démarche Natura 2000**

Prochaines échéances de la Démarche Natura 2000



Merci de votre attention

